

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SYNFILM 25 EX

Section 1. Identification

identificateur de produit GHS : SYNFILM 25 EX
Code produit : SF25EX
D'autres moyens : Indisponible.
d'identification Type de produit : Liquide.

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisations identifiées

| Indisponible. | |
|---------------------------------|--------|
| Utilisations déconseillées | Raison |
| Toutes les autres utilisations. | |

Coordonnées du fournisseur : Royal Purple, LLC.
1 Royal Purple Lane Porter, Texas
77365 USA
Téléphone: 281-354-8600 Téléphone d'urgence: 281-354-8600

24hr. CHEMTREC : 24 h. CHEMTREC 1-800-424-9300 / 1-703-527-3887 internationale
1-800-424-9300 /
internationale 1-703-527-3887

Section 2. Identification des dangers

Statut OSHA / HCS : Ce matériel est considéré dangereux selon la norme OSHA Hazard Communication (29 CFR 1910.1200).

Classification de la substance ou du mélange : SENSIBILISATION DE LA PEAU - Catégorie 1 TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION (fertilité) - Catégorie 2 TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION (enfant Unborn) - Catégorie 2 DANGER AQUATIQUE (AIGUË) - Catégorie 3 DANGER AQUATIQUE (LONG TERME) - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

pictogrammes de danger :



mot signal : Attention

Mentions de danger : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Susceptible de nuire à la fertilité ou l'enfant à naître. Très toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.

Conseils de prudence Prévention

: Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant toutes les mesures de sécurité ont été lu et compris. Porter des gants de protection. Portez des lunettes ou une protection faciale. Porter des vêtements de protection. Éviter le rejet dans l'environnement. Évitez de respirer les vapeurs. vêtements de travail contaminés ne doit pas être autorisé à sortir du lieu de travail.

Réponse : Recueillir le produit répandu. En cas d'exposition ou concernés: Consulter un médecin. EN CAS DE LA PEAU: Laver avec beaucoup de savon et de l'eau. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Espace de rangement : Garder sous clef.

Section 2. Identification des dangers

Disposition : Éliminer le contenu et contenant conformément aux règles locales, régionales, nationales et réglementations internationales.

Risques non classés ailleurs : Aucun connu.

Section 3. Composition / informations sur les composants

Substance / préparation : Mélange

D'autres moyens d'identification : Indisponible.

numéro CAS / autres identifiants

Numero CAS : N'est pas applicable.

| nom des composants | % | Numero CAS |
|--|------|------------|
| tris (méthylphényl) phosphate | <2,5 | 1330-78-5 |
| 1H-benzotriazole-1-méthylamine, la N, N-bis (2-éthylhexyl) -Ar-méthyl- | ≤0.3 | 94270-86-7 |

Toute concentration présentée comme une plage est de protéger la confidentialité ou est due à la variation de lot.

Il n'y a pas d'autres ingrédients présents qui, selon les connaissances actuelles du fournisseur et dans les concentrations d'application, sont classés comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

limites d'exposition professionnelle, le cas échéant, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers secours

Description des premiers soins nécessaires

Lentilles de contact Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez et retirez toute lentille de contact. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin si l'irritation se produit.

peau Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si elle ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, la respiration artificielle ou de l'oxygène par du personnel qualifié. Il peut être dangereux pour la personne l'aide à donner la respiration artificielle bouche-à-bouche. Consulter un médecin. Si elle est inconsciente, placer en position de récupération et consulter un médecin immédiatement. Maintenir les voies respiratoires ouvertes. Desserrer les vêtements comme un col, une cravate, une ceinture ou ceinture.

Contact avec la Laver abondamment avec de l'eau et du savon. Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avec de l'eau avant de le retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les réutiliser.

Ingestion ::: Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires le cas échéant. Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si le matériel a été avalé et la personne exposée est consciente, donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade comme vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire de le faire par le personnel médical. En cas de vomissements, il faut garder la tête basse afin que vomissements dans les poumons. Consulter un médecin. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Si elle est inconsciente, placer en position de récupération et consulter un médecin immédiatement. Maintenir les voies respiratoires ouvertes. Desserrer les vêtements comme un col, une cravate, une ceinture ou ceinture.

La plupart des symptômes / effets, aigus et différés

aigus sur la santé

Lentilles de contact : Aucun effet significatif ou danger critique.

Inhalation : Aucun effet significatif ou danger critique.

la peau : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Ingestion Contact avec : Aucun effet significatif ou danger critique.

Surexposition Signes / symptômes d'effets

Section 4. Premiers secours

- Lentilles de contact** : Aucune donnée spécifique.
- Inhalation** : Les symptômes néfastes peuvent inclure les éléments suivants: augmentation de la réduction du poids du fœtus de la mortalité foetale malformations du squelette
- Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent inclure les éléments suivants: irritation rougeur réduite augmentation de poids du fœtus de la mortalité foetale malformations du squelette
- Ingestion** :: Les symptômes néfastes peuvent inclure les éléments suivants: augmentation de la réduction du poids du fœtus de la mortalité foetale malformations du squelette

Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires, le cas échéant

- Avis aux médecins** : Traiter de façon symptomatique. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si grand des quantités ont été ingérées ou inhalées.
- traitements spécifiques** : Aucun traitement spécifique.
- Protection des secouristes** : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou sans formation adéquate. Cela pourrait être dangereux pour la personne l'aide à donner la respiration artificielle bouche-à-bouche. Laver les vêtements contaminés avec de l'eau avant de le retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures de lutte contre les incendies

Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés** : Utilisez un extincteur approprié pour combattre le feu environnant.
- Moyens d'extinction** : Ne pas utiliser le jet d'eau.
- chimique** : Dans un incendie ou d'une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater. Ce matériau est très toxique pour la vie aquatique avec des effets durables. Eau d'extinction contaminée par ce produit doit être contenu et empêché d'être évacué vers un cours d'eau, d'égout ou de drain.
- spécifiques dus au produit**
- thermique dangereux Dangers**
- Produits de décomposition** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxydes de phosphore de monoxyde de carbone en dioxyde de carbone
- Mesures spéciales de protection pour les pompiers** : circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne de la proximité de l'incident s'il y a un incendie. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou sans formation adéquate.
- protection spéciale** : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire équipement de protection et autonome approprié (ARA) avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.
- équipement pour les pompiers**

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer les environs. Garder le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Évitez de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Portez un respirateur adapté quand la ventilation est inappropriée. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié.

Pour les intervenants d'urgence: Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la

Section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir aussi les informations contenues dans « Pour le personnel non urgents ».

non-urgence

Précautions environnementales

:: **À toute initiative de nettoyage, ne pas utiliser de produits chimiques ou de personnel non formés à cet effet.** Éviter de verser dans les cours d'eau, les égouts et les égouts. Informer les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). matière polluante dans l'eau. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Pour le personnel

petit déversement

: Arrêter la fuite si sans risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Avec de l'eau et Diluez éponger si soluble dans l'eau. En variante, ou si insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient d'élimination des déchets approprié. Élimination par un entrepreneur d'élimination des déchets.

déversement grand

: Arrêter la fuite si sans risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. libération d'approche face au vent de. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et recueillir les fuites avec un matériau non-combustible, absorbant, par exemple du sable, la terre, la vermiculite, la terre de diatomées et le placer dans un récipient pour élimination selon la réglementation locale (voir section 13). Élimination par un entrepreneur d'élimination des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent poser le même danger que le produit déversé. Remarque: voir la section 1 pour les informations de contact d'urgence et de l'article 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures protectives

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de problèmes de sensibilisation cutanée ne doivent pas être utilisées dans un processus dans lequel ce produit est utilisé. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter l'exposition pendant la grossesse. Ne pas manipuler avant toutes les mesures de sécurité ont été lu et compris. Ne vous laissez pas dans les yeux ou sur la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Évitez de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Si lors de l'utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou porter un appareil respiratoire approprié. Conserver dans le récipient d'origine ou une alternative homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement fermé lorsqu'il ne sert pas. Les contenants vides contiennent des résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le contenant.

Conseils sur l'hygiène professionnelle

: Manger, boire et fumer devrait être interdit dans les zones où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans des aires de repas. Voir également la section 8 pour obtenir des informations supplémentaires sur les mesures d'hygiène.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

: Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver dans le contenant original à l'abri des rayons du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (voir la section 10) et de la nourriture et des boissons. Garder sous clef. Garder le contenant hermétiquement fermé jusqu'à utilisation. Les contenants qui ont été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Ne pas entreposer dans des contenants non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

d'exposition professionnelle

Aucun.

Contrôles techniques appropriés

: Si les opérations génèrent poussières, fumées, gaz, vapeur ou brouillard, une enceinte de confinement d'utilisation, une ventilation locale ou d'autres contrôles d'ingénierie pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants dans l'air inférieur aux limites recommandées ou réglementaires.

Contrôle de l'exposition environnementale

: Les émissions provenant de la ventilation ou l'équipement de processus de travail doivent être vérifiés pour assurer qu'ils se conforment aux exigences de la législation de protection de l'environnement. Dans certains cas, les filtres des fumées ou des modifications techniques à l'équipement de traitement seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle Limites

Mesures d'hygiène

: Se laver les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes et à la fin de la période de travail. Des techniques appropriées devraient être utilisées pour retirer les vêtements contaminés. Vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Veiller à ce que les douches oculaires et des douches de sécurité sont proches de l'emplacement du poste de travail.

Protection des yeux / du visage

lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique que cela est nécessaire pour éviter l'exposition aux projections liquides, aux aérosols, des gaz ou des poussières. En cas de contact est possible, la protection suivante doit être portée, à moins que l'évaluation indique un degré plus élevé de protection: lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau

Protection des mains

Protection du corps

: Équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche à accomplir et les risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit. protection des gants ne peut pas être estimée avec précision. peut être différent pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de gants conservent encore leurs propriétés protectrices. Il convient de noter que le temps de percée pour tout matériau des gants

Protection de la peau Autres

: Des chaussures adéquates et des mesures de protection de la peau supplémentaires devraient être sélectionnées que cela est nécessaire. Compte tenu des paramètres spécifiés par le fabricant de gants, vérifier lors de l'utilisation que les approuvée doivent être portés en tout temps lors de la manipulation de produits chimiques si une évaluation des risques indique en fonction de la tâche à exécuter et les risques encourus, et être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce aspects importants de l'utilisation. Résistants aux produits chimiques, des gants imperméables et conformes à une norme produit. Respirateurs doivent être utilisés selon un programme de protection respiratoire pour assurer la bonne, la formation et d'autres

Protection respiratoire

:: Basé sur le risque et le potentiel d'exposition, sélectionnez un appareil respiratoire qui répond à la norme ou la certification. Les

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique

: Liquide.

Couleur

Foncé. Ambre.

Odeur

:: Indisponible.

Seuil de l'odeur

:

pH

Point de fusion

: Indisponible. [Cleveland.] Indisponible.

Point d'écoulement

: - 60 ° C (-76 ° F)

Point d'ébullition

: Indisponible.

point de rupture

: Coupe ouverte: 295,56 ° C (564 ° F) Non disponible

Taux d'évaporation

:: Indisponible.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

| | |
|--|---|
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Indisponible. |
| explosifs limites supérieure et inférieure (inflammables) | : Indisponible. |
| La pression de vapeur | Indisponible. |
| Densité de vapeur | disponible. |
| Densité relative | ::: 0,9983 Non |
| Solubilité | Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. |
| Coefficient de partage: n-octanol / eau | :: Indisponible. |
| La température d'auto-inflammation | : Indisponible. |
| Température de décomposition | : Indisponible. |
| Viscosité | : Cinématique (40 ° C (104 ° F)): 0.2508 cm ² /s (25,08 cSt) |

Section 10. Stabilité et réactivité

| | |
|---|--|
| Réactivité | : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses composants. |
| Stabilité chimique | : |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produira pas. |
| Conditions à éviter | : produit est stable. Aucune donnée spécifique. |
| matières incompatibles | : Aucune donnée spécifique. |
| Produits de décomposition dangereux | : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Le |

Section 11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

| Nom du produit / | Résultat | Espèce | Dose | Exposition |
|---|-----------|--------|------------------|------------|
| tris (méthylphényl) phosphate DL50 dermal | Oral LD50 | lapin | > 10 000 mg / kg | - |
| 1H-benzotriazole | Oral LD50 | Rat | 3 g / kg | - |
| 1-méthanamine, N, N-bis (2-éthylhexyl) -Ar-méthyl- | | Rat | 3300 mg / kg | - |

Irritation / corrosion

| Nom du produit / | Résultat | Espèce | But | Exposition | Observation |
|--|----------------------------|--------|-----|------------------------------|-------------|
| tris (méthylphényl) phosphate Yeux - Léger | irritant | lapin | - | 24 heures à 500 milligrammes | - |
| | Peau - Faiblement irritant | lapin | - | 500 mg | - |

Sensibilisation

Indisponible.

Mutagénicité

Indisponible.

carcinogénicité

Indisponible.

Section 11. Informations toxicologiques

Toxicité pour la reproduction

Indisponible.

tératogénicité

Indisponible.

(exposition unique)

Indisponible.

la toxicité des organes cibles (exposition répétée)

Indisponible.

danger par aspiration

Indisponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Indisponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Lentilles de contact : Aucun effet significatif ou danger critique.

Inhalation : Aucun effet significatif ou danger critique.

la peau : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Ingestion Contact avec : Aucun effet significatif ou danger critique.

Les symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Lentilles de contact : Aucune donnée spécifique.

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent inclure les éléments suivants: augmentation de la réduction du poids du fœtus de la mortalité foetale malformations du squelette

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent inclure les éléments suivants: irritation rougeur réduite augmentation de poids du fœtus de la mortalité foetale malformations du squelette

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent inclure les éléments suivants: augmentation de la réduction du poids du fœtus de la mortalité foetale malformations du squelette

Effets différés et immédiats et effets chroniques d'une exposition à court et à long terme Toxicité pour certains organes cibles

L'exposition à court terme

Effets potentiels immédiats : Indisponible.

Effets potentiels différés : Indisponible.

L'exposition à long terme

Effets potentiels immédiats : Indisponible.

Effets potentiels différés : Indisponible.

Effets chroniques potentiels

Indisponible.

Général : Une fois sensibilisée, une réaction allergique grave peut se produire lorsque la suite exposé à des niveaux très bas.

Section 11. Informations toxicologiques

| | |
|------------------------------------|--|
| carcinogénicité | : Aucun effet significatif ou danger critique. |
| Mutagénicité | : Aucun effet significatif ou danger critique. |
| tératogénicité | : Susceptible de nuire à l'enfant à naître. |
| effets sur le développement | : Aucun effet significatif ou danger critique. |
| Effets sur la fertilité | : Susceptible de nuire à la fertilité. |

Mesures numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

| Route | valeur ATE |
|-------|------------------|
| Oral | 150753,8 mg / kg |

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

| Nom du produit / | Résultat | Espèce | Exposition |
|---|--------------------------------------|--|------------|
| tris (méthylphényl) phosphate Aiguë CE50 | 290 ug / l Eau douce | Algues - Stephanodiscus hantzschii - phase de croissance exponentielle | 96 heures |
| | Aiguë CE50 3600 ug / l Eau douce | Daphnie - Daphnia magna | 48 heures |
| | Aiguë CE50 170 ug / l Eau douce | Poisson - Gasterosteus aculeatus | 96 heures |
| | Chronique NOEC 0,32 ug / l Eau douce | Poisson - Gasterosteus aculeatus Egg | 35 jours |
| 1H-benzotriazole 1-méthanamine, N, N-bis (2-éthylhexyl) -Ar-méthyl- | CL50 1,3 mg / l | Poisson - Brachydanio rerio | 96 heures |

Persistance et dégradabilité

| Nom du produit / | Demi-vie aquatique | Photolyse | biodégradabilité |
|---|--------------------|-----------|------------------|
| 1H-benzotriazole 1-méthanamine, N, N-bis (2-éthylhexyl) -Ar-méthyl- | - | - | difficilement |

Potentiel bioaccumulatif

| Nom du produit / | LogP _{ow} | BCF | Potentiel |
|------------------------------------|--------------------|--------|-----------|
| tris (méthylphényl) phosphate 5,93 | | 794,33 | haute |

Mobilité dans le sol

Coefficient de partage sol / eau (K_{oc}) : Indisponible.

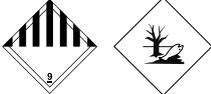
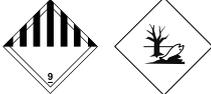
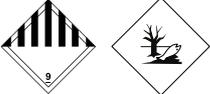
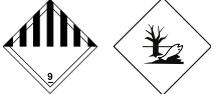
D'autres effets indésirables : Aucun effet significatif ou danger critique.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

: La production de déchets doit être évitée ou réduite autant que possible. L'élimination de ce produit, des solutions et des sous-produits doivent en tout temps se conformer aux exigences de la protection de l'environnement et de la législation de l'élimination des déchets et des exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par une entreprise d'élimination des déchets. Les déchets ne doivent pas être mis au rebut à l'égout non traités à moins entièrement conforme aux exigences de toutes les autorités compétentes. Déchets d'emballage doivent être recyclés. Incinération ou enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage est impossible. Ce matériau et son récipient doivent être éliminés de manière sûre. Il faut prendre soin lors de la manipulation des conteneurs vides non nettoyés ou rincés. Conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

| | Classification DOT | Classification TDG | IMDG | IATA |
|---|--|--|---|---|
| numéro ONU | UN3082 | UN3082 | UN3082 | |
| Nom d'expédition des Nations unies | MATIÈRE DANGEREUSE, LIQUIDE, NOS (tris (méthylphényl) phosphate) 9 | MATIÈRE DANGEREUSE, LIQUIDE, NOS (tris (méthylphényl) phosphate) 9 | MATIÈRE DANGEREUSE, LIQUIDE, NOS (tris (méthylphényl) phosphate) 9 | phosphate) UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE, LIQUIDE (méthylphényl) NOS (tris |
| Transport classe de danger (s) |  |  |  | 9  |
| groupe d'emballage | III | III Oui. | III | III |
| pour l'environnement supplémentaires Dangers Informations | Oui. Les emballages non en vrac de ce produit ne sont pas réglementés comme des matières dangereuses à moins transportées par voie navigable. Ce produit est réglementé comme matière dangereuse lorsqu'ils sont transportés dans des tailles de ≤5 L ou ≤5 kg, à condition que les emballages sont conformes aux dispositions générales des §§ 173,24 et 173.24a. | Produit classé selon les sections suivantes du transport des marchandises dangereuses de Règlement: 2,43 à 2,45 (classe 9), 2,7 (marque de polluant marin). Les emballages non en vrac de ce produit ne sont pas réglementés comme des marchandises dangereuses lorsqu'elles sont transportées par la route ou le rail. | Oui. Ce produit n'est pas réglementé comme une marchandise dangereuse lorsqu'ils sont transportés dans des tailles de ≤5 L ou ≤5 kg, à condition que les emballages répondent aux dispositions générales de 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8. | Oui. Ce produit n'est pas réglementé comme une marchandise dangereuse lorsqu'ils sont transportés dans des tailles de ≤5 L ou ≤5 kg, à condition que les emballages répondent aux dispositions générales de 5.0.2.4.1, 5.0.2.6.1.1 et 5.0.2.8. |

Précautions particulières pour l'utilisateur

: **Transport dans les locaux de l'utilisateur:** toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. Veiller à ce que les personnes transportant le produit de savoir quoi faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac conformément à l'annexe : Indisponible.

II de la convention Marpol et au recueil IBC

Section 15. Informations réglementaires

règlements fédéraux des États-Unis : **TSCA 8 (a) CDR exemption Exempt / partielle:** Non déterminé Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Clean Air Act Section 112 (b) les polluants atmosphériques dangereux (HAP) : Non listé

Clean Air Act Section 602 substances de la classe I : Non listé

Clean Air Act Section 602 substances de la classe II : Non listé

DEA Liste I des produits chimiques (précurseurs chimiques) : Non listé

DEA Liste des produits chimiques (II
__gVirt NP_NNS_NNPS<__ Essential Chemicals) : Non listé

SARA 302/304

Composition / Information sur les composants

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ : N'est pas applicable.

SARA 311/312

Classification : Risque immédiat (aigu)
Différée (chronique) dangereux pour la santé

Composition / Information sur les composants

| prénom | % | Risque d'incendie | Relâchement soudain de pression | Réactif | Risque immédiat (aigu) | Différée (chronique) dangereux pour la santé |
|---|------|-------------------|---------------------------------|---------|------------------------|--|
| tris (méthylphényl) phosphate | <2,5 | Non. | Non. | Non. | Oui. | Oui. |
| 1H-benzotriazole | ≤0.3 | Non. | Non. | Non. | Oui. | Non. |
| 1-méthanamine, N, N-bis (2-éthylhexyl) -Ar-méthyl- | | | | | | |

Réglementations d'État

Massachusetts : Aucun des composants sont répertoriés.

New York : Aucun des composants sont répertoriés.

New Jersey : Les composants suivants sont répertoriés: TRICRÉSYLE PHOSPHATE; ACIDE PHOSPHORIQUE, TRIS (méthylphényl) ESTER

Pennsylvanie : Aucun des composants sont répertoriés.

Proposition 65 de Californie.

Ce produit ne sait pas contenir de produits chimiques classé cancérigène ou toxiques pour la reproduction.

Listes internationales

Inventaire national

Australie : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Chine : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

L'Europe • : Au moins un composant ne figure pas dans Einecs mais de tels composants sont répertoriés dans ELINCS.
S'il vous plaît contacter votre fournisseur pour des informations sur l'état des stocks de ce matériel.

Japon : **Inventaire du Japon (ENCS):** Non déterminé.
Inventaire du Japon (ISHL): Non déterminé.

Malaisie : Non déterminé.

Nouvelle-Zélande : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Section 15. Informations réglementaires

- Philippines** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
- République de Corée** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
- Taïwan** : Non déterminé.

Section 16. Autres informations

Procédure employée pour déterminer la classification

| Classification | Justification |
|---------------------------|-------------------|
| Skin Sens. 1, H317 | Méthode de calcul |
| Repr. 2, H361 (fertilité) | Méthode de calcul |
| Repr. 2, H361 (enfant) | Méthode de calcul |
| Aquatic Acute 3, H402 | Méthode de calcul |
| Aquatic Chronic 1, H410 | Méthode de calcul |

Histoire

Date d'édition / Date de révision Version

:: 1

Des abréviations

: ATE = estimation de toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques IATA = Association

internationale du transport aérien CVI = conteneurs en vrac intermédiaires IMDG = marchandises dangereuses

Protocole de 1978 (« MARPOL » = pollution marine) NU = Nations Unies 12/10/2016

Code maritime international LogK_{ow} = coefficient de partage octanol / eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973 tel que modifié par le

 Indique l'information qui a changé depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucune de ses filiales, assume toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document.

La détermination finale de la convenance de tout matériel est la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.